

## Questions au Feuilleton

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n°s 3517, 3801, 3836, 3842, 3855 et 5026.

[Texte]

## LE PERSONNEL CHARGÉ DES RÉPONSES AUX QUESTIONS INSCRITES AU «FEUILLETON»

Question n° 3517—**M. Cossitt:**

Depuis le 8 juillet 1974, a-t-on ajouté ou retranché des noms sur la liste des personnes qui, au bureau du président du Conseil privé, se sont occupées de quelque façon que ce soit des réponses aux questions inscrites au *Feuilleton* a) le cas échéant, quelles sont les raisons qui motivent chaque addition, b) quelles sont les titres et compétences de ces personnes, c) quels sont leurs antécédents professionnels au sein de la Fonction publique?

**L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):** Étant donné que le président du Conseil privé a la responsabilité de coordonner les réponses du gouvernement aux questions au *Feuilleton* de la Chambre, il va de soi que quiconque travaille pour lui est appelé, à l'occasion, à s'occuper de telle ou telle réponse à ces questions. C'est toutefois au bureau de coordination des documents parlementaires qu'incombe surtout la responsabilité de coordonner les réponses gouvernementales.

## LE RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL—L'ÉCOLE DES LANGUES

Question n° 3801—**M. Cossitt:**

Au sujet du rapport de l'Auditeur général pour l'année se terminant le 31 mars 1975, il est indiqué à la page 78 qu'un montant de \$36,000 a été payé, en vertu d'une garantie contractuelle, à une école de formation linguistique qui n'a pas offert de cours parce que le nombre d'élèves de Statistique Canada était inférieur au minimum prévu dans la garantie, a) quels sont les nom et adresse de l'école de langues en cause, b) quels sont les nom et poste des personnes rattachées à Statistique Canada et responsables de ce faible taux de participation, c) a-t-on pris des mesures afin que cela ne se reproduise plus et, dans l'affirmative, lesquelles?

**L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):** Le rapport de l'Auditeur général a été déféré au comité permanent des comptes publics où il est possible de soulever des questions s'y rapportant.

## LE RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL—RADIO-CANADA

Question n° 3802—**M. Cossitt:**

Au sujet de la page 67 du rapport de l'Auditeur général pour l'année se terminant le 31 mars 1975, selon laquelle la société Radio-Canada n'a pas porté, dans son état financier de 1975, l'intérêt total de \$14,053,000 à valoir sur les prêts du gouvernement, a) quels sont les nom et poste des agents de Radio-Canada responsables de cette omission, b) quelles raisons ces personnes ont-elles données pour n'avoir pas fait état de cet intérêt et c) quelles mesures ont été prises pour régler le cas des responsables et éviter que cela ne se reproduise?

**L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):** Voir la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 3801.

## LE RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL—LES POSTES

Question n° 3803—**M. Cossitt:**

Au sujet de la page 74 du rapport de l'Auditeur général pour l'année se terminant le 31 mars 1975 dans laquelle on mentionne que des pertes

[M. MacEachen.]

s'élevant à \$40,000 et \$48,000 ont été subies les 7 et 10 décembre 1974 au ministère des Postes par suite de l'acceptation de deux faux chèques visés, déposés en paiement de timbres-poste a) à quel bureau de poste a-t-on subi ces pertes, b) les chèques ont-ils été authentifiés comme l'exige la procédure des bureaux de poste et, dans la négative, quels sont les nom et poste de la personne qui a négligé de suivre cette procédure, c) pourquoi n'a-t-on pas suivi cette procédure?

**L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):** Voir la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 3801.

## LE SECTEUR DES PÊCHES DE L'Î.-P.-É.

Question n° 3836—**M. MacDonald (Egmont):**

1. Au sujet du secteur des pêches du Programme général de développement de l'Île-du-Prince-Édouard, a-t-on pris, depuis la création du Programme, des dispositions visant à améliorer les possibilités d'emploi hors-saison pour les pêcheurs et, dans l'affirmative, lesquelles?

2. a) Dans quel but précis ces dispositions ont-elles été prises, b) quels critères servent à l'évaluation de leur efficacité?

3. Depuis la création du Programme, quel a été l'augmentation percentuale annuelle, par rapport à l'année précédente du a) nombre de pêcheurs dans cette province, b) nombre de pêcheurs occupant des emplois hors-saison, c) revenu moyen par pêcheur provenant des emplois hors-saison (calculé en dollars)?

**L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):** Les ministères de l'Expansion économique régionale et de l'Environnement m'informent comme suit: 1. Oui. Des dispositions ont notamment été prises pour l'éducation et la formation des pêcheurs ainsi que l'élargissement et l'affermissement d'autres secteurs.

2. a) Les programmes d'éducation et de formation ont pour objet de rendre une personne apte à occuper un plus large éventail d'emplois. Les autres programmes ont pour objet de créer des emplois ainsi que des conditions dans lesquelles les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard pourront à leur profit mettre sur pied des entreprises économiques viables. b) Voici les critères servant à l'évaluation de leur efficacité: les taux de persévérance, la souplesse du système d'éducation, la qualité de l'enseignement, les niveaux de réussite individuelle, la participation aux activités de développement découlant du Plan, le nombre d'emplois, le revenu par habitant et le produit provincial brut.

3. a) Voir le tableau ci-dessous. b) Les renseignements ne sont pas disponibles. c) Les renseignements ne sont pas disponibles.

Nombre de pêcheurs, Î.-P.-É. 1965-1975  
et  
pourcentage de variation par rapport à l'année  
précédente

| Année | Nombre de pêcheurs | Pourcentage de variation |
|-------|--------------------|--------------------------|
| 1965  | 3566               |                          |
| 1966  | 3220               | - 9.70                   |
| 1967  | 3369               | 4.62                     |
| 1968  | 3301               | - 2.01                   |
| 1969  | 2965               | -10.17                   |
| 1970  | 2801               | - 5.53                   |
| 1971  | 2677               | - 4.42                   |
| 1972  | 3210               | 19.91                    |
| 1973  | 2636               | -17.88                   |
| 1974  | 2610               | - 0.98                   |